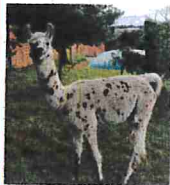


Checklist des bonnes pratiques lors de la détention de petits camélidés



Posséder des petits camélidés, c'est accepter la responsabilité d'animaux particuliers qu'il faut apprendre à comprendre et à éduquer.

Vérifier la présence / absence de ces éléments de base :

une case non cochée est une base essentielle non respectée.



MODE DE VIE

Les lamas ou alpagas sont plusieurs (au moins 2 petits camélidés) -[P.9]

Les mâles et les femelles sont séparés

Je peux séparer les petits camélidés des autres animaux (chèvres, moutons, équidés) -[P.9]

Les jeunes lamas ou alpagas ne sont pas caressés comme des peluches par les propriétaires ou le public (imprégnation conduisant à l'euthanasie) -[P.10]

Les lamas ou alpagas ne sont pas utilisés comme monture -[P.18]

ENVIRONNEMENT

Ils disposent d'un abri (10m² pour 3 animaux + 2m² par animal en plus)

Ils disposent de zone d'ombre en été

Absence de fil barbelé -[P.11]

ALIMENTATION

Il y a du foin à volonté et/ou une pâture enherbée

Il y a de l'eau propre à volonté

Aucun produit transformé n'est distribué (pain, ...)-[P.13]

SOINS

Un tondeur ou le propriétaire les tond (si non = maltraitance)-[P.16]

Les onglons sont coupés

Les soins sont prodigués (vaccination, vitamine D, vermifuge si besoin...)



Les animaux sont pucés et enregistrés (sirecam pour un camélidé venant de France), éduqués au licol

> Pour plus de renseignements :

• Association Française Lamas et Alpagas : www.lamas-alpagas.org